

ALPES DE HAUTE PROVENCE – LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE

**FORMATION-SENSIBILISATION
16 février 2022**

Bienvenue !

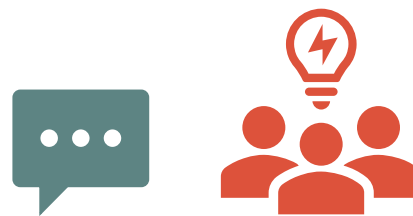
Valérie Siraud

valerie.siraud@solidarites-actives.com



Sarah Solchany

sarah.solchany@solidarites-actives.com



L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa)



NOTRE MISSION

Reconnue d'**intérêt général, non confessionnelle et apolitique**, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association à but non lucratif dont la mission est de **lutter contre la pauvreté et pour l'inclusion**.

Elle entend proposer des **réponses aux besoins des personnes en situation de fragilité** et des organisations qui les accompagnent, à travers le **déploiement de l'innovation et de l'expérimentation sociale**.

Objectifs de la formation-sensibilisation

Objectif principal



Développer une lecture commune et se coordonner autour de la lutte contre la précarité alimentaire dans les Alpes-de-Haute-Provence

Sous-objectifs



S'appropriier les leçons de la crise sanitaire et échanger sur les besoins pour proposer une instance pérenne de coordination départementale



S'appropriier les premiers constats et enseignements du Projet alimentaire territorial de la communauté d'agglomération Provence-Alpes

Définir la précarité alimentaire

Définition précarité alimentaire : situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri.

FIGURE 1. ÉCHELLE DE MESURE FIES (FAO)

Insécurité alimentaire fondée sur l'échelle de mesure FIES : qu'est-ce que cela signifie ?

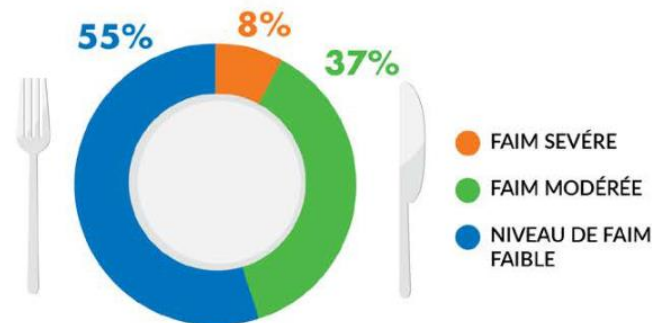


Définir la précarité alimentaire

Indice domestique de la faim (HHS) : indicateur simple pour mesurer la faim dans les ménages en zones d'insécurité alimentaire, spécialement développé et validé pour un usage interculturel



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

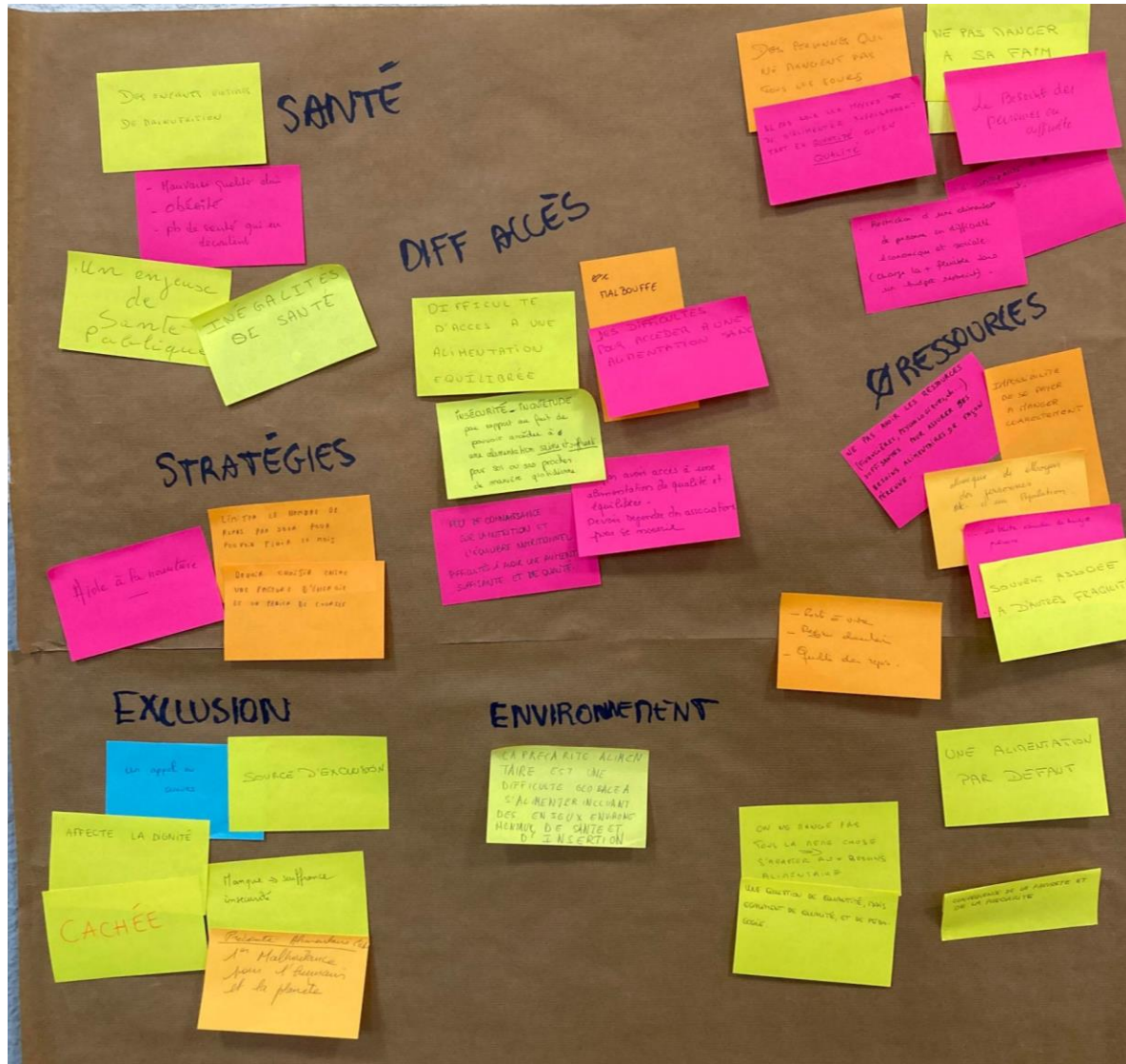


SCORE HSS DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DES PERSONNES INTERROGÉES

69%
DES MÉNAGES ONT PU NE RIEN AVOIR À MANGER À LA MAISON PAR MANQUE DE RESSOURCES FINANCIÈRES DANS LE MOIS*

*AU MOINS UNE FOIS DANS LE MOIS

Définir la précarité alimentaire



Définir l'alimentation de qualité

Définition

Alimentation de qualité : alimentation saine pour le corps et pour l'environnement, gustative, composée de produits dont on connaît l'origine, vendue à un prix équitable et juste pour les agriculteur-riche-s, dans le respect des conditions de travail, accessible pour les consommateur-riche-s et porteuse de lien social.

Saine et
gustative

Respectueuse de
l'environnement

Équitable

Accessible

Porteuse de
lien social

Le thème de la qualité de l'alimentation est devenu un sujet de société majeur

Source : Labo de l'ESS, (2020). Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité - Étude-action agriculture & alimentation durables.

Comprendre les freins d'accès à une alimentation de qualité

<p>Accessibilité économique</p> <p>Elle résulte à la fois du prix proposé et du pouvoir d'achat des personnes (revenus, aides, etc.). Elle constitue le premier facteur des inégalités d'accès à une alimentation de qualité.</p>	<p>Accessibilité pratique</p> <p>Elle concerne à la fois la condition physique des personnes (âge, handicap par exemple), leur milieu de vie et leur mobilité, leur accès au matériel adéquat (accès à une cuisine, aux outils) et leur temps disponible.</p>
<p>Accessibilité sociale et culturelle</p> <p>Elle renvoie à l'alimentation comme pratique sociale et culturelle liée à l'identité de l'individu et à son rapport aux autres. Elle désigne donc la capacité d'avoir accès à une alimentation en accord avec ses valeurs, traditions et pratiques.</p>	<p>Accessibilité citoyenne</p> <p>Elle renvoie à la nécessité d'avoir accès à une bonne connaissance du système alimentaire, à la capacité de s'organiser collectivement et participer à toute initiative citoyenne liée à l'alimentation (engagement associatif et/ou politique, consommation responsable, transferts de savoirs liés à l'alimentation, etc.).</p>

Source : *Labo de l'ESS, (2020). Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité - Étude-action agriculture & alimentation durables.*

Chiffres clés de la précarité alimentaire

- Selon l'étude INCA3 (2017), l'insécurité alimentaire touche **11 à 12% des ménages**, dont autour de **4% en insécurité alimentaire sévère** et **7 à 8% en insécurité alimentaire modérée**.
- Selon le baromètre IPSOS-Secours Populaire, en 2021, **30% de l'échantillon rencontre des difficultés financières à se procurer une alimentation saine et équilibrée** pour assurer 3 repas par jour (23% en 2020).
- **La moitié** des personnes avec **un revenu** mensuel net du foyer **inférieur à 1200 euros** n'arrive pas à manger 3 repas sains par jour.

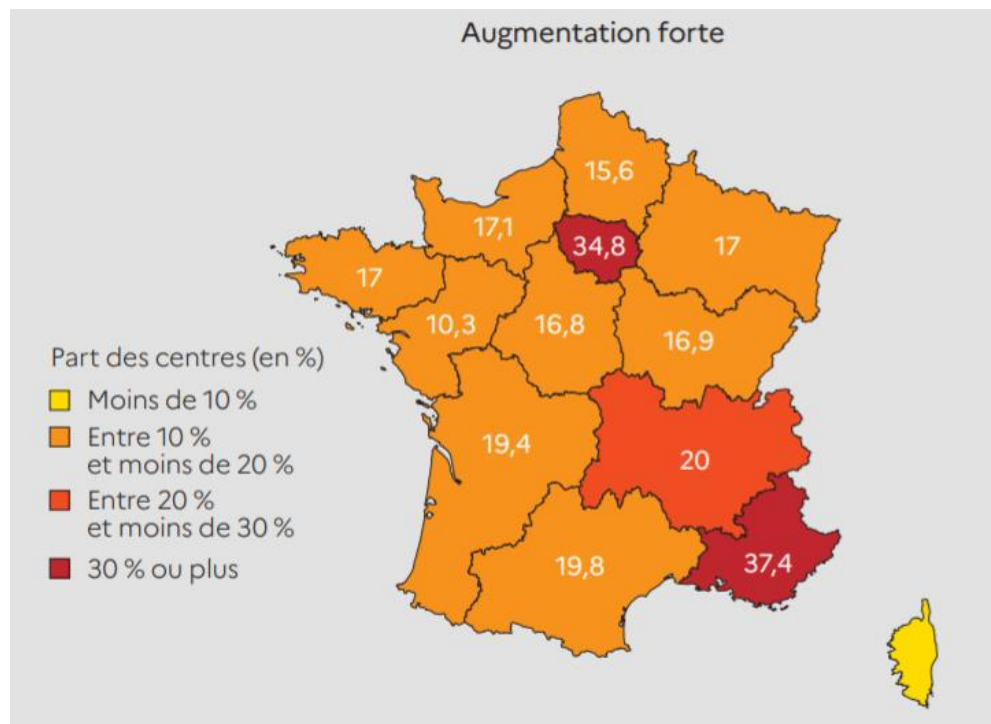
Progression spectaculaire de l'aide alimentaire

- L'aide alimentaire en France concerne **5,5 millions de personnes** (IGAS, 2019).
- Depuis 10 ans le public de l'aide alimentaire a été presque **multiplié par deux** et **335 000 tonnes de nourriture** lui ont été distribuées en 2018.

Chiffres clés de la précarité alimentaire

Une fréquentation accrue des centres de distribution dans les grandes villes les plus exposées à la pauvreté début 2021

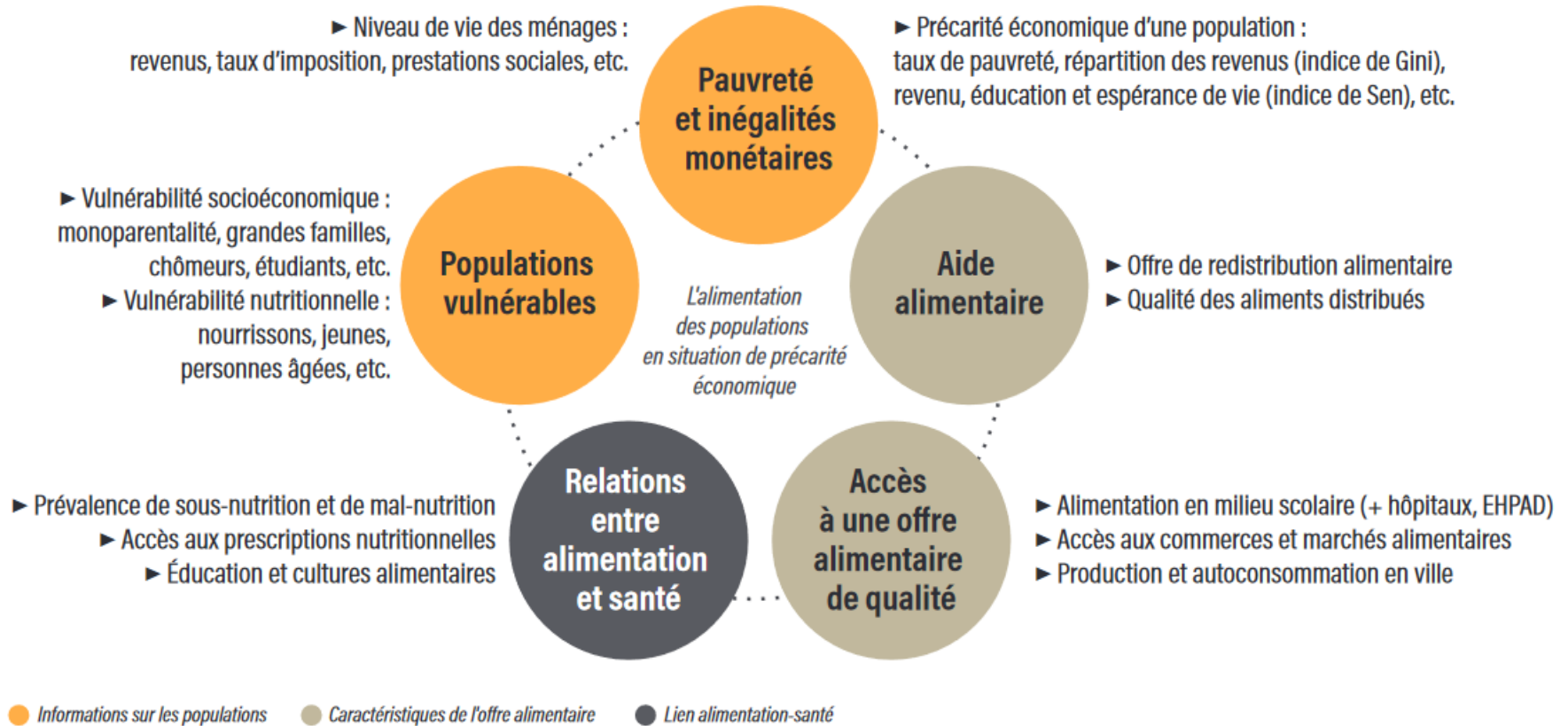
- Selon l'étude de la DRESS (2022), **57%** des centres interrogés déclarent une **augmentation de la fréquentation forte** ou **modéré**
- En PACA, **37%** des centres témoignent d'une **augmentation forte**, contre 21% à l'échelle nationale.



Source : Aide alimentaire : une fréquentation accrue des centres de distribution dans les grandes villes les plus exposées à la pauvreté début 2021 (DREES, 2022)

Chiffres clés de la précarité alimentaire

Figure 2. Dimensions de la précarité alimentaire identifiées à l'échelle locale



Source : SO WHAT? Policy brief n° 10 (octobre 2019) Dominique Patrel, Christophe-Toussaint Soulard, Simon Vonthron – Chaire Unesco Alimentations du monde

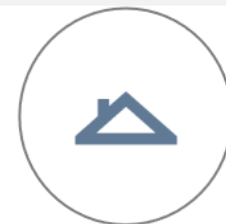
Aide alimentaire : qui est concerné ?

47 ans
(+ 2 ans)

C'est l'âge moyen du bénéficiaire de l'aide alimentaire.
La majorité d'entre eux (**69%**) sont des femmes
40% ont 50 ans ou +

FAMILLES
MONO
PARENTALES

61% des bénéficiaires ont au moins un enfant.
30% ont à leur charge un enfant de moins de 3 ans
Au total, **33%** des bénéficiaires sont des familles monoparentales



La majorité (**84%**) ont un logement stable (dont 75% de locataires et 9% de propriétaires)



88%
des bénéficiaires n'ont pas fait d'études supérieures



17% (-6 par rapport à 2016) ont un emploi



Parmi ces bénéficiaires en emploi :

69% travaillent à temps partiel
83% sont CSP – (employés et ouvriers)



83% n'ont **sont inactifs**



30% (-4) sont chômeurs
15% (+3) sont retraités
13% (+5) sont handicapés / malades / invalides
6% (+4) sont étrangers / demandeurs d'asile

Source : Etude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires de la FFBA. CSA Research, (2018).

Aide alimentaire : qui est concerné ?

Crise sanitaire et sociale : qui sont « les nouveaux publics » de l'aide alimentaire ?

« Ce rapport porte sur ces “nouveaux publics” de l'aide alimentaire et indissociablement sur ce que doit cette présomption de nouveauté au confinement. »



Du 29 avril au 14 mai 2020 – 10 lieux d'enquête observation de distributions alimentaires observées (Paris + Seine-Saint-Denis)



Faux nouveaux publics : groupes déjà soutenus par l'assistance dont aide alimentaire

Vrais nouveaux publics : groupes recourant nouvellement à l'aide alimentaire

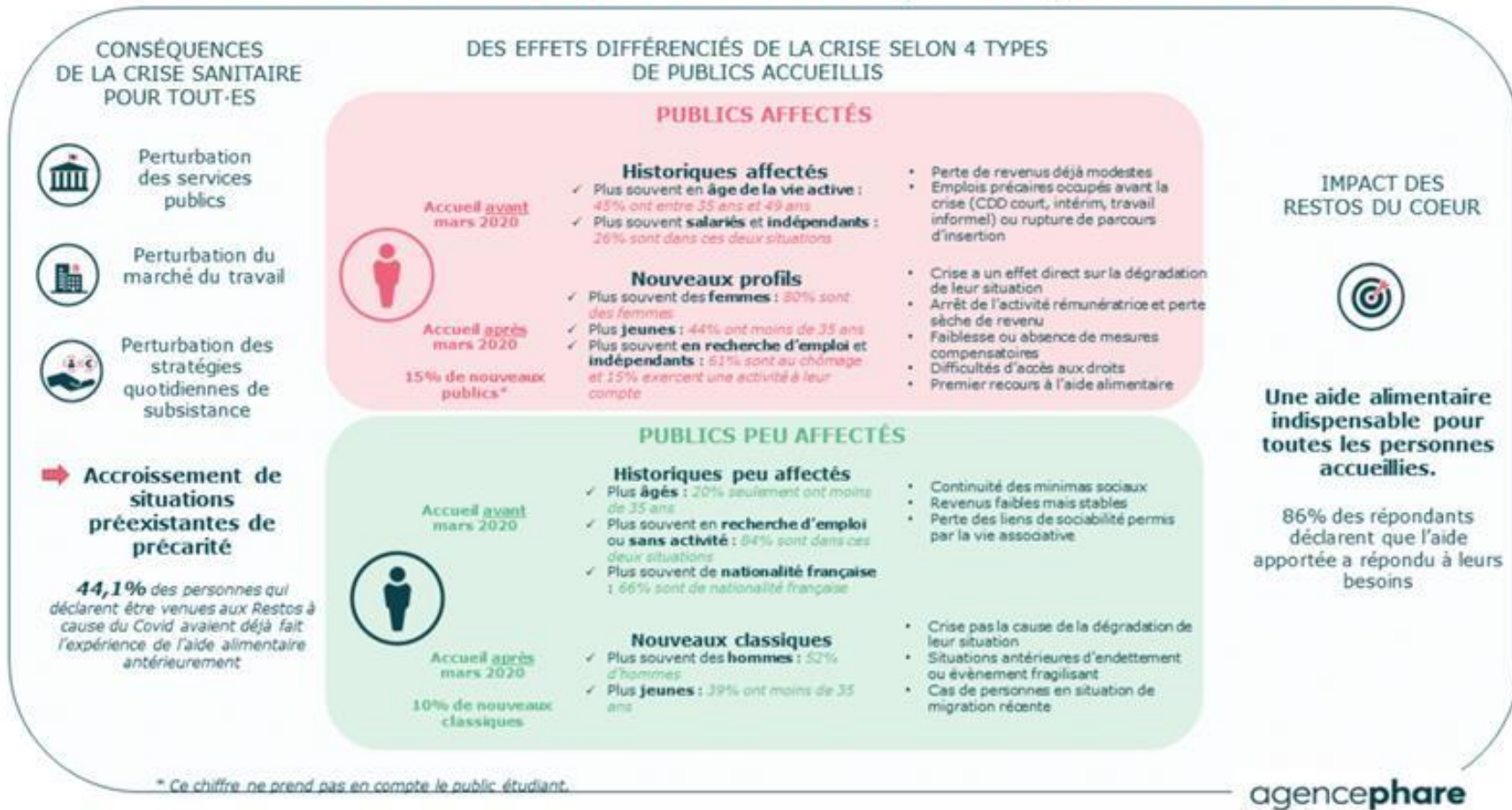
- **Les étudiants précaires**
- « **Main d'oeuvre étrangère à quai et à sec** »
- « Ménages qui d'ordinaire parviennent à joindre les deux bouts mais dont le **confinement désorganise les systèmes de survie** »

***Source** : Aux guichets de l'aide alimentaire : les “nouveaux publics” du confinement ? (Paris et Saint-Denis, 29 avril- 19 mai 2020) – Samu Social (2020)*

Aide alimentaire : qui est concerné ?

Crise sanitaire et sociale : qui sont « les nouveaux publics » de l'aide alimentaire ?

Étude flash sur les effets de la crise sanitaire sur les publics reçus aux Restos du Cœur



Source : *Etude flash sur les effets de la crise sanitaire sur les publics reçus aux Restos du Cœur – Agence Phare (2021)*

Quelles sont les conséquences de la précarité alimentaire ?



Alimentation, nutrition et inégalités sociales de santé

L'idée reçue souvent mise en avant : Pour maintenir une bonne alimentation et une bonne santé malgré les contraintes, il reviendrait aux ménages pauvres de faire de **meilleurs choix** – mieux gérer leurs budgets, changer d'habitudes alimentaires, apprendre à cuisiner pour limiter les coûts

Or, les choix alimentaires ne relèvent pas que d'une question d'éducation et de responsabilité personnelle

+ difficile d'avoir une alimentation adéquate d'un point de vue nutritionnel avec de faibles revenus : en dessous du seuil de 3,85 euros par jour, il est impossible de garantir une alimentation adéquate d'un point de vue nutritionnel

Autres contraintes qui incitent ménages pauvres à se tourner vers des produits transformés : difficultés de transport et stockage des denrées, manque de temps, absence de matériel adéquat, offre autour de soi

Quelles sont les conséquences de la précarité alimentaire ?



Rôle social de l'alimentation pour une personne

Schéma 4 : Éléments constitutifs évidents du rôle social de l'alimentation pour une personne



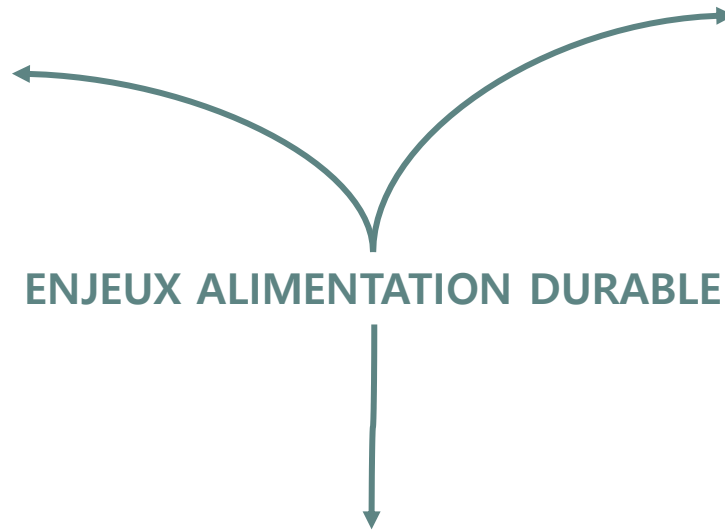
Source : ATD Quart Monde, (2014). Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité.

Quelles sont les conséquences de la précarité alimentaire ?



Précarité alimentaire et le défi d'une alimentation durable

Lutter contre le **gaspillage alimentaire**

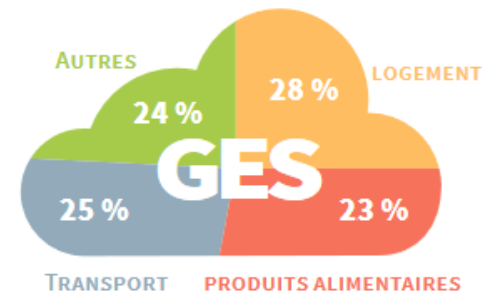


Contribuer à une **chaîne alimentaire durable**

Faire évoluer les **pratiques alimentaires**

Gaz à effet de serre générés par les ménages - France

EN ÉMISSIONS DIRECTES



Source : ADEME 2012

Quelles sont les conséquences de la précarité alimentaire ?

LES ACTEURS

L'empreinte environnementale du champ à l'assiette

Enjeux les plus impactants par secteur

Les impacts environnementaux de l'alimentation se répartissent sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, avec un poids prédominant de la production agricole, laquelle apporte également des aménités positives. Les choix et pratiques de chaque acteur déterminent ses propres impacts mais influencent également ceux de ses clients et fournisseurs.

PRINCIPAUX IMPACTS



PRODUCTION AGRICOLE

Productions végétales

- Engrais, produits phytosanitaires
- Travaux agricoles (carburants)
- Serres (chauffage)
- Stockage et conservation
- Pertes et gaspillage



Productions animales

- Alimentation animale
- Digestion des ruminants
- Effluents d'élevage
- Bâtiments
- Santé (antibiotiques) et bien-être animal
- Pertes et gaspillage



CONSOMMATION

Consommation au domicile

- Pratiques alimentaires (équilibre alimentaire, origine des protéines, saisonnalité, provenance et qualité)
- Transport des courses
- Préparation
- Pertes et gaspillage
- Déchets



TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

- Approvisionnement et offre
- Conservation (fluides frigorigènes, chauffage/séchage)
- Lavage (eau)
- Cuisson, transformation, assemblage
- Emballage
- Pertes et gaspillage



COMMERCE

- Approvisionnement et offre
- Réfrigération
- Pertes et gaspillage



TRANSPORT

- Mode de transport - Distance
- Optimisation logistique - Conservation (froid)



Restauration

- Approvisionnement et offre (équilibre alimentaire, protéines, saisonnalité, provenance et qualité)
- Conservation - Préparation - Cuisson
- Pertes et gaspillage
- Déchets

REPÈRES

54 % du territoire national sont dédiés à l'agriculture. 4,5 % de cette surface en blo.

France, premier producteur européen avec 18 % des productions végétales et animales. N° 1 en céréales, viande bovine et vins.

Source : Eurostat 2012



Un tiers de la consommation de poisson est issue de la pêche, la pisciculture et la conchyliculture nationales.

70 % de la production agricole sont transformés par les entreprises agroalimentaires françaises. Source : Arla 2014

Un tiers des transports sont dédiés aux produits agricoles et agroalimentaires.



8 km en moyenne de parcours pour les courses en grandes surfaces.

72 % des achats alimentaires en grandes surfaces, 15 % commerces de détail, 6 % marchés ou auprès des producteurs.

Source : Ifremer 2014



1 repas sur 7 pris hors foyer. 50 % en restauration commerciale, 50 % en restauration collective.

1,5 kg de nourriture quotidienne par personne, dont 370 g de préparation transformée, 350 g de fruits et légumes, 300 g de féculents, 200 g de produits laitiers et 150 g de viande, œuf ou poisson.



Portrait de territoire - Alpes-de-Haute-Provence

1) Population

- **Une population principalement rurale** : 53 % de la population vit en territoire rural (12% en PACA) pour une densité de 23 habitants au km².
- **Avec des problématiques d'isolement/éloignement** : 23,4 % habite à plus de 30 minutes des équipements de la gamme supérieure (lycées, supermarchés etc.) contre 2,5 % en PACA.
- **Et un indice de vieillissement important (rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans.)** : 123,2 (101,5 en PACA).
- **Une présence importante de familles monoparentales** : 27 % des familles sont monoparentales contre 27,8% en PACA et 25 % en France.

2) Pauvreté

- **Un taux de pauvreté plus fort que la moyenne nationale** : 16,6 % contre 14,6 % en France et 17,3 % en PACA.
- **Revenu de Solidarité Active / AAH** : 5,2 % de la population adulte est allocataire du RSA contre 6 % en PACA en décembre 2020 et 3,9 % de l'AAH contre 3,4 % en PACA.
- **Taux d'allocataire dépendants des prestations CAF**: 11,8% contre 13,2% en PACA.

Portrait de territoire - Alpes-de-Haute-Provence

3) Chômage, insertion

- **Un taux de chômage plus élevé que la moyenne régionale** : au troisième trimestre 2021 9,2 % de la population était au chômage (9,1 % en PACA et 7,9 % en France métropolitaine).
- **Avec une proportion importante de chômeurs de longue durée (CELD)** : 50,1 % contre 46,5 % au niveau régional.
- **Une population jeune qui rencontre des difficultés d'insertion** : 27,9 % des jeunes sont non insérés (jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni scolarisés - NEET) contre 24,4 % en PACA.

4) Logement, Habitat

- **Trois Quartiers Politique de la Ville (QPV) sur le département** (1 à Digne et 2 Manosque) représentant 4,3 % de la population...
- **Taux de PPPI (Parc Privé Potentiellement Indigne)** : 10,1 % contre 10,4 % en PACA et 6 % au niveau national.

• *Données issues de l'INSEE, de Pôle Emploi, du DROS, de la CAF, de la DREETS et de la DREAL*

L'offre d'aide alimentaire - Alpes-de-Haute-Provence

Aux cotés du département, des collectivités, et de l'État un réseau d'acteurs associatifs engagés...

- La Banque alimentaire
- Les Restos du Cœur
- Le Secours Catholique
- Le Secours Populaire Français
- La Croix Rouge Française
- L'ANDES
- ESPICCIARE



Les Épiceries Sociales et Solidaires



ISATIS GOURMANDIGNE	Château-Arnoux Saint-Auban
ISATIS EPICETOU	Épicerie itinérante (Riez, Castellane, Digne-les-Bains)
POINT RENCONTRE	Château-Arnoux Saint-Auban
EPICE-RIT	Volx
LA MERIDIENNE	Villeneuve
A CŒUR OUVERT	Peyruis
LA FOURMI GOURMANDE	Manosque
LA POIRE EN DEUX	Forcalquier
LA CHAÎNE D'ORAISON	Oraison

Les centres d'hébergement et les accueils de jour



SAINT BENOIT LABRE	Restauration collective pour les personnes hébergées + Colis d'urgence
APPASE	Colis pour les personnes hébergées
SAINT BENOIT LABRE	Restauration collective pour les personnes hébergées + Colis d'urgence
ATELIER DES ORMEAUX	Colis pour les hébergés et pour les personnes qui fréquentaient l'accueil de jour.
LE POINT RENCONTRE	Épicerie Sociale + Colis d'urgence
CAVALDONNE	Colis pour les hébergés et en lien avec la Mairie et l'association « roue de secours » pour des personnes âgées du village

Cartographie maillage de l'aide alimentaire dans les Alpes-de-Haute-Provence

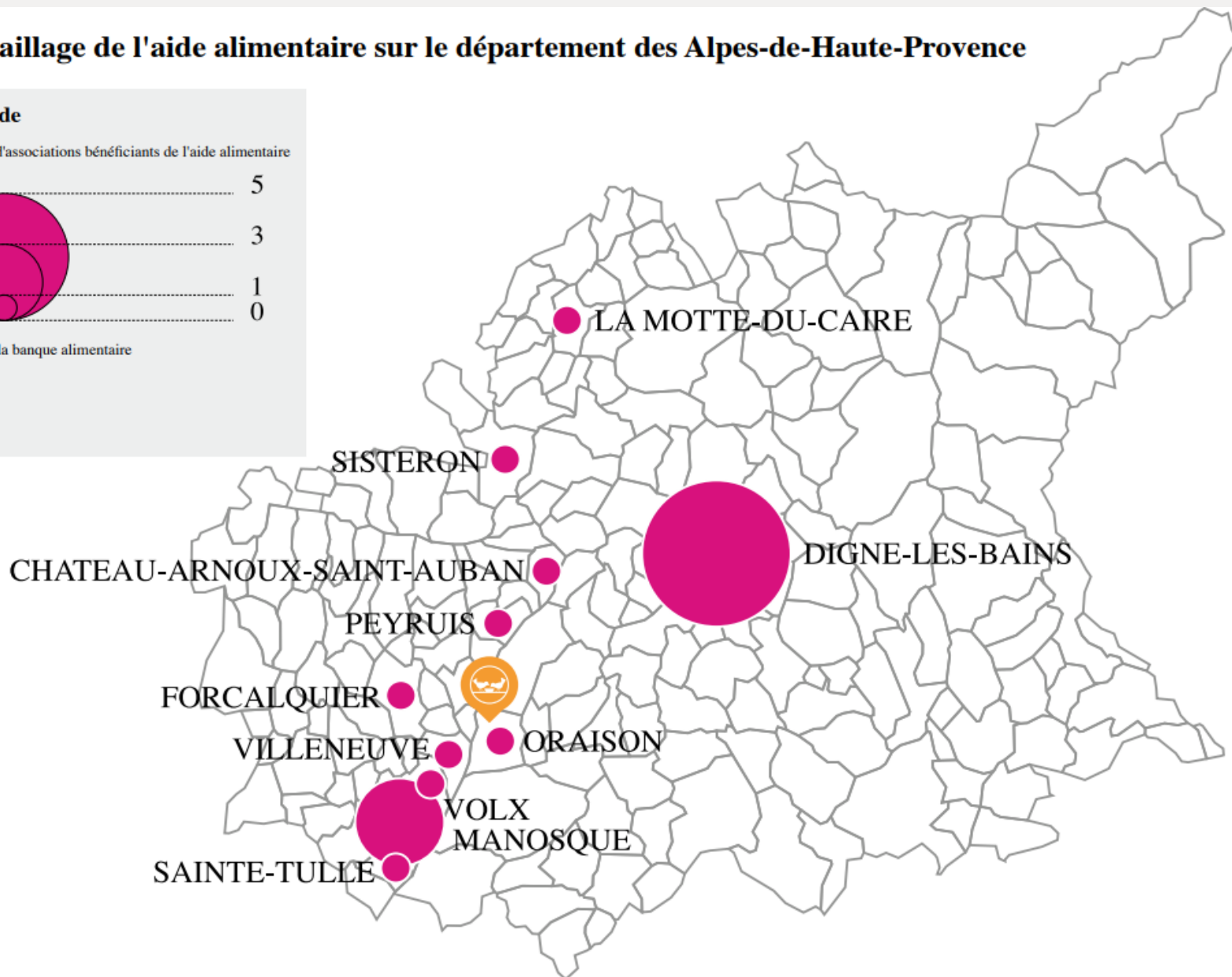
Le maillage de l'aide alimentaire sur le département des Alpes-de-Haute-Provence

Légende

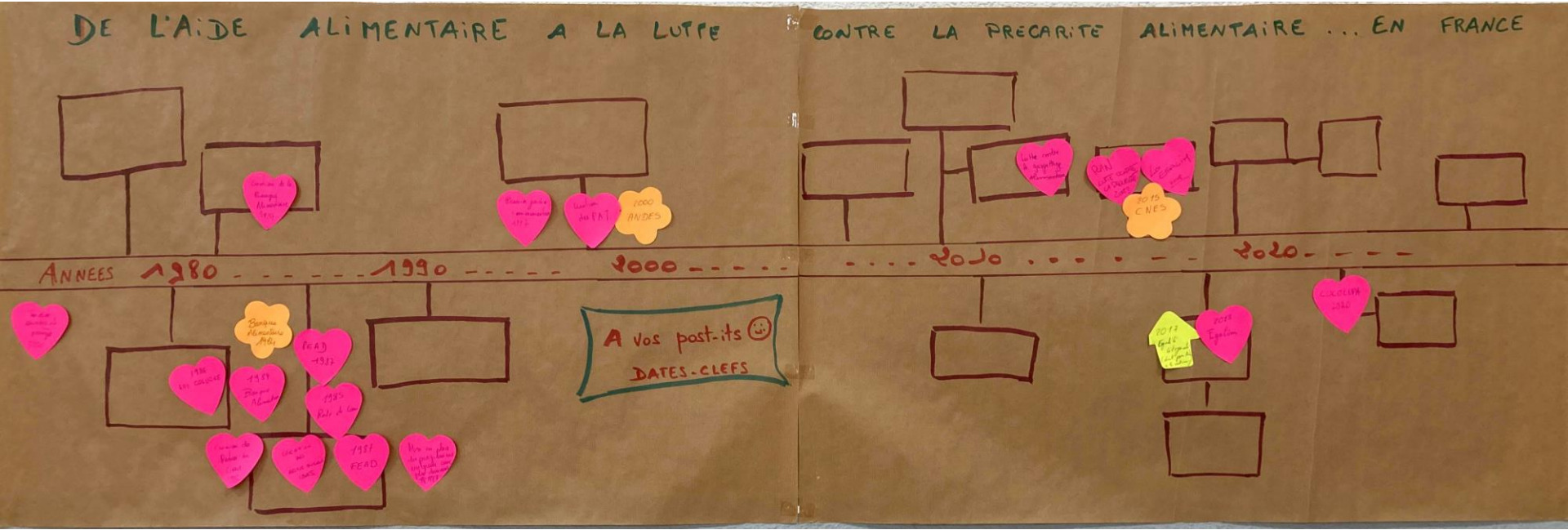
Nombre d'associations bénéficiant de l'aide alimentaire



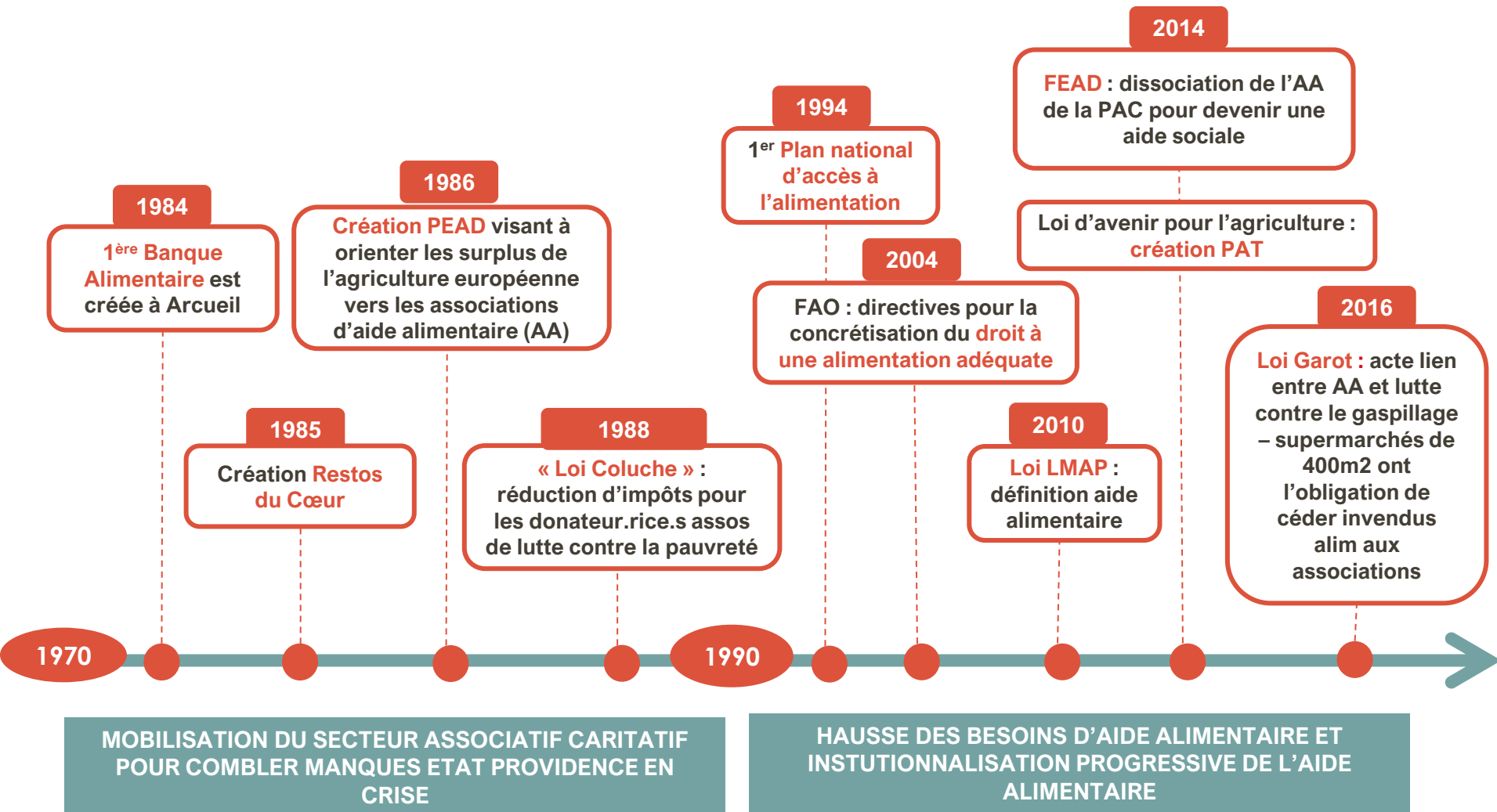
Siège de la banque alimentaire



Aide alimentaire : d'une action caritative d'urgence à une politique de LCPA



Aide alimentaire : d'une action caritative d'urgence à une politique de LCPA



De l'aide alimentaire à la lutte contre la précarité alimentaire

2018

Loi EGALIM :

Définition de la précarité alimentaire CASF;
50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% bio en restauration collective;
Substitution des plastiques + lutte contre le gaspillage + diversification des sources de protéine

Stratégie Pauvreté 2018-2022
GT5 Accès à l'alim –
Tarification sociale cantines et Petits-dej à l'école

2019

Rapport IGAS appelant au développement d'une politique systémique de lutte contre la précarité alimentaire

Proposition de création d'une **sécurité sociale de l'alimentation** portée par le groupe « Agriculture et Souveraineté Alimentaire » (AgriSTA)

Programme national pour l'alimentation 2019-2023 – axe justice sociale, PAT, restau co

2020 - 2021

Circulaire du 2 juillet 2020 : mission confiée aux préfets et DDETS de créer instance de coordination pour lutter contre la précarité alimentaire

Création du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA)

AAP France Relance : soutien aux association de lutte contre la pauvreté, axe LCPA

Loi Climat et résilience (2021) soutien vente en vrac + repas végé + chèque alimentation durable

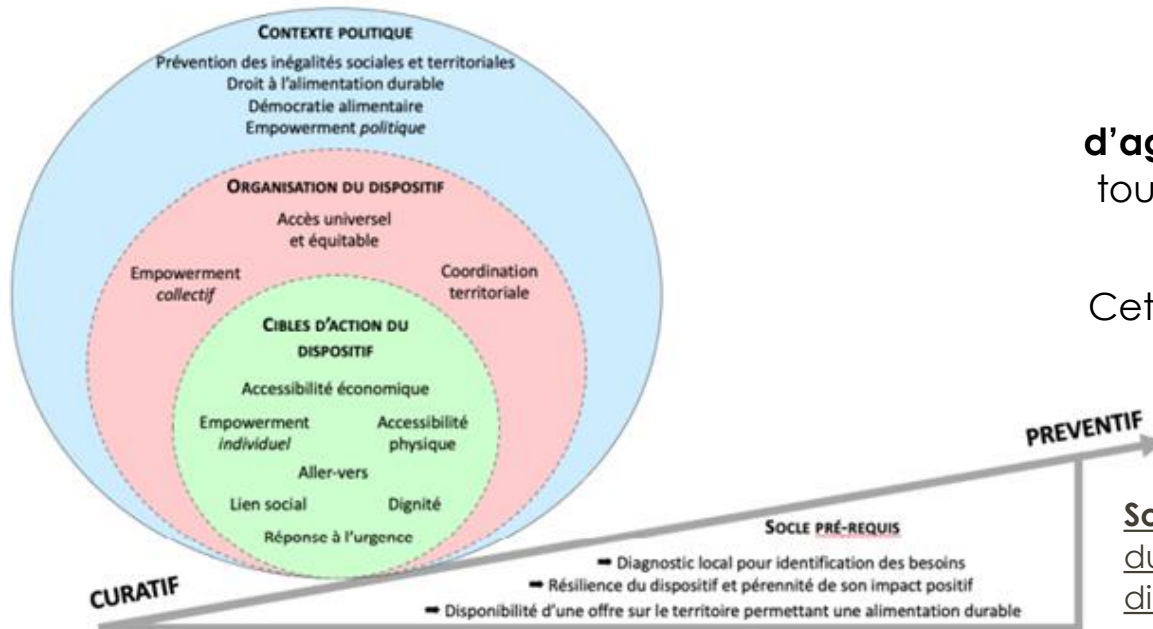
DE L'AIDE ALIMENTAIRE A UNE ACTION SYSTEMIQUE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE : UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?

Crise sanitaire et sociale : hausse du recours à l'aide alimentaire; arrivée de nouveaux publics → renforcement AA pour répondre à l'urgence // accélère réflexions changement de modèle

Rapport Terra Nova

Le rapport clarifie les enjeux liés à l'insécurité alimentaire et identifie des principes directeurs pour une sécurité alimentaire durable.

Les rédacteurs proposent la définition suivante : **« La sécurité alimentaire durable existe lorsque tous les individus ont un accès économique, physique et social égalitaire à une alimentation durable de manière coordonnée et pérenne »**. Le rapport précise les critères permettant de guider un dispositif permettant de garantir une sécurité alimentaire durable. Le rapport analyse les différentes pratiques à l'œuvre au regard de ces critères.

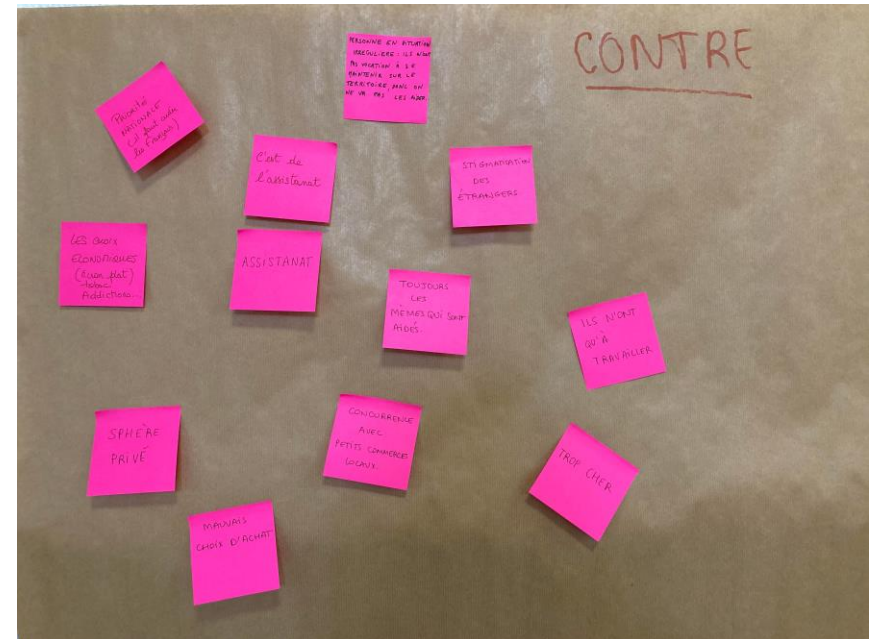
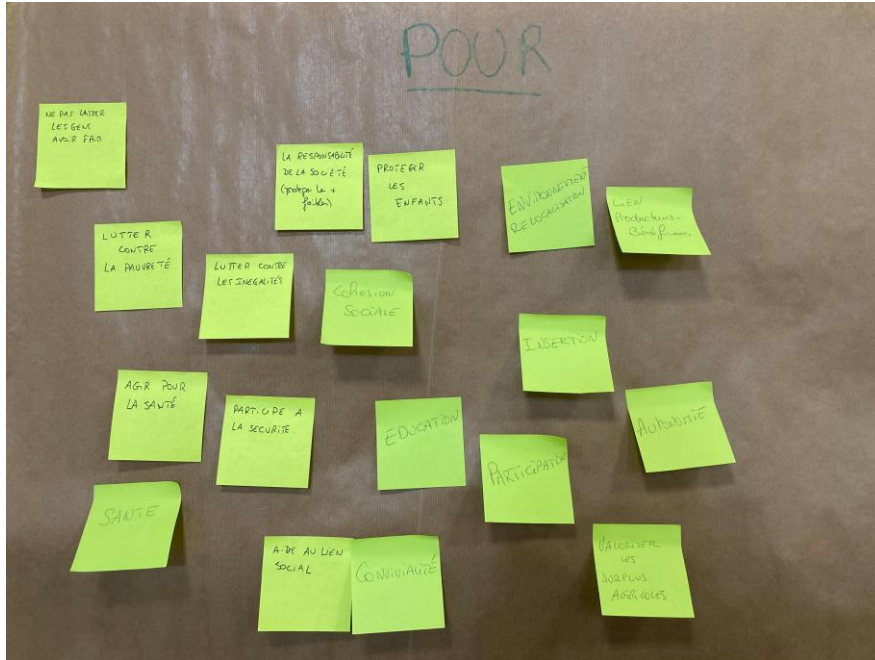


Il s'agit d'agir conjointement sur **l'accessibilité économique, l'accessibilité physique, le développement du pouvoir d'agir** des personnes concernées tout en maintenant une réponse aux situations d'urgence.

Cette démarche encourage des pratiques d' **aller vers pour limiter le non recours**.

Source : Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs | Terra Nova (tnova.fr)

Quels arguments pour défendre la nécessité d'agir contre la précarité alimentaire aujourd'hui ?



De la nécessité de dépasser un modèle distributif inapte à agir sur les causes structurelles de la précarité alimentaire

Domaine d'activité	Type d'initiative	Exemple dans les Alpes-de-Haute-Provence
Production	Jardins et fermes d'insertion par l'activité économique	<i>pas d'initiative recensée</i>
	Conserverie	Conserverie « 1001 Saveurs » - Association Point Rencontre
	Jardins d'autoproduction individuels et collectifs	Jardins autonomes - Point rencontre
		Parcelles mises à disposition par les communes (accès aux parcelles pas conditionné aux revenus) Annot, Allos, Quinson, Saint Jurs, La Palud A Fleur de Pierre - Jardins solidaires écologiques Parcelles dont certaines tenues par des migrants Sisteron [Arrêt] A Fleur de Pierre - Secours Populaire - Copain du Monde
Approvisionnement	Partenariat avec des entreprises d'agro alimentaire	Entreprise de volailles/oeufs le Gavot située à Oraison
		Moulin Malijai fournit de la farine bio (paieent de la matière première et offre transformation farine bio) à ISATIS et Espiciare
		Etal des paysans à Peipin [Arrêt] Secours Populaire SIDALP Sisteron donation de pommes
	Partenariat avec des grandes surfaces	Partenariats existants avec Intermarché, Carrefour (dons très dégradés), Auchan, Monoprix, Biocoop de Digne
	Partenariat avec des producteurs agricoles	Couleurs Paysannes : coopérative de producteurs en vente directe à Valensole/Manosque et Venelles
		[pas présent] Association Solaal (Solidarité des Producteurs Agricoles et des Filières Alimentaires) facilite le lien entre les donateurs des filières agricoles et les associations d'aide alimentaire
Chantier d'insertion spécialisés dans l'approvisionnement des structures d'aide	Livraison de produits en provenance de la Banaste à Marseille	
Autres	GRETA à Digne - CAP boulangerie pâtisserie	
	Ecole de boulangerie de Saint-Martin (Noyers sur Jabron)	

Le tableau intègre les contributions du groupe lors de la journée sensibilisation.

De la nécessité de dépasser un modèle distributif inapte à agir sur les causes structurelles de la précarité alimentaire

Domaine d'activité	Type d'initiative	Exemple dans les Alpes-de-Haute-Provence
Distribution	Paniers et filets solidaires	Paniers solidaires MSA/CAF fournis par les épicerie de Manosque, Digne et par l'épicerie itinérante
	Epicerie sociale et solidaires	Espiciare (association des épicerie sociale et solidaires)
		Gourmandigne - Digne-les-Bains
		Point rencontre - Château-Arnoux Saint-Auban
		La chaîne d'Oraison - Oraison
Supermarchés coopératifs	La poire en deux - Peyruis	
	La fourmi gourmande - Manosque	
	A cœur ouvert - Peyruis	
	La méridienne - Villeneuve	
Achats groupés	Epice-rit - Volx	
	Epicetou - Epicerie sociale itinérante (Riez, Castellane, Digne-les-Bains)	
Restauration/cuisine	Graine d'Isatis - Epicerie sociale itinérante	
	pas d'initiative recensée	
	[arrêt] CPIE - Manosque : achats proposés dans les quartiers	
	Espiciare	
Solidarité citoyenne	Restauration et insertion professionnelle	DDJ restaurant de réhabilitation - Sisteron La petite marmite - Manosque ESAT Paul Martin, Digne-les-Bains : restauration collective
	Restaurants sociaux	
	Restauration scolaire	Faible implantation du dispositif de la stratégie pauvreté des petits déjeuners à l'école
	Cuisine partagée	
	Dons entre particuliers	
	Collectes solidaires	

Le tableau intègre les contributions du groupe lors de la journée sensibilisation.

De la nécessité de dépasser un modèle distributif inapte à agir sur les causes structurelles de la précarité alimentaire

Domaine d'activité	Type d'initiative	Exemple dans les Alpes-de-Haute-Provence
Sensibilisation autour de l'alimentation	Lieux d'échanges de savoir faire	Ateliers de cuisine au sein des foyers Saint Joseph Benoit Labre Cuisine foyer Meyronette Ateliers dans les épiceries sociales PMI - interviennent au centre d'accueil de Digne (alimentation des enfants) Ateliers cuisine et de courses clé en main à destination des seniors - Mutualité française [arrêt] CODES : programme pour apprendre à cuisiner les produits distribués dans le cadre de l'aide alimentaire
	Défis autour de l'alimentation	[à vérifier] CPIE accompagnement alimentation et autres dimensions Défi Foyer à Alimentation Positive - Moyenne Durance (autour de Château-Arnoux-Saint-Auban)
Participation et inclusion des bénéficiaires	Accès au droits	Convention Restos du Cœur / Caisse Nationale d'Assurance Maladie
	Implication des personnes	Conseil Régional des Personnes Accompagnées
	Bénévolat	Implication des bénéficiaires de l'épicerie de Points Rencontre au sein des autres activités de l'association (ateliers, cours du soir etc)

Le tableau intègre les contributions du groupe lors de la journée sensibilisation.

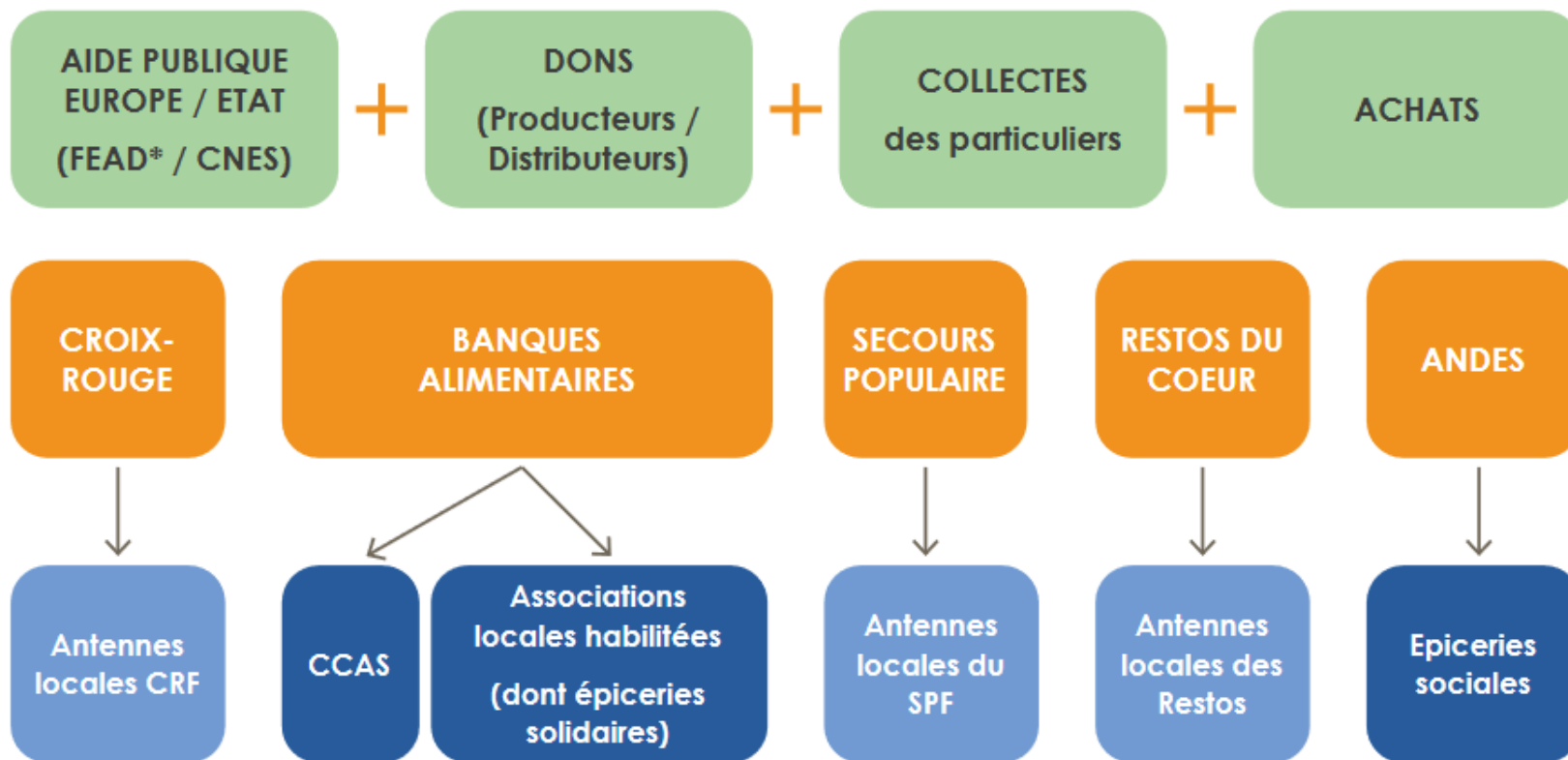


Pause déjeuner



Le modèle distributif d'AA en France

PRINCIPALES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT DES TÊTES DE RÉSEAU



Source : Chaînon Manquant et Ansa, 2020

La logistique de l'AA

Des difficultés logistiques propres au secteur de l'aide alimentaire :

- ressources humaines **peu professionnalisées** et **discontinues**
- matériels souvent **inadaptés** et **sous utilisés**
- **absence de systèmes d'information**
- **flux irréguliers** avec flux poussés à des moments ponctuels
- **offre incomplète**
- **absence de valorisation des coûts logistiques** associés à des produits considérés comme « gratuits »

Source : Solutions logistiques pour l'approvisionnement et la distribution de l'aide alimentaire -Revivre, DRIAAF (2018)

Lutte contre le gaspillage alimentaire et évolution du système

- Le Pacte National de Lutte Contre le Gaspillage Alimentaire en 2013
- Lois Garot en 2016
- Loi Egalim en 2018
- Loi Climat et résilience en 2021



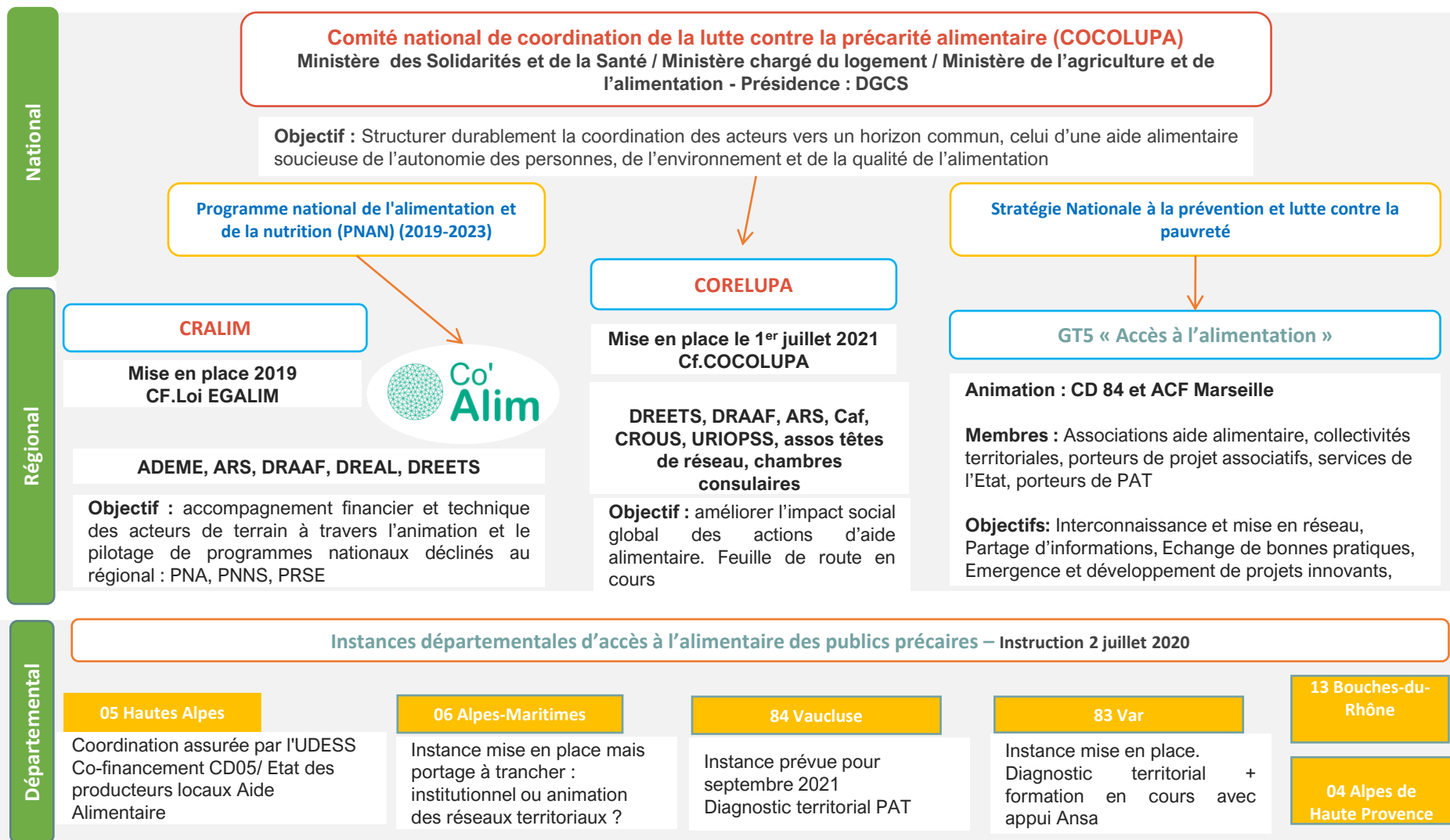
Réduire de 50% le gaspillage d'ici 2025

Conséquences :

- Transfert d'une partie de la gestion des déchets et invendus sur les associations
- Augmentation de la quantité de denrées disponibles à date courte
- Emergence de « nouveaux acteurs », dit « antigaspi », qui font le lien entre distributeurs et associations

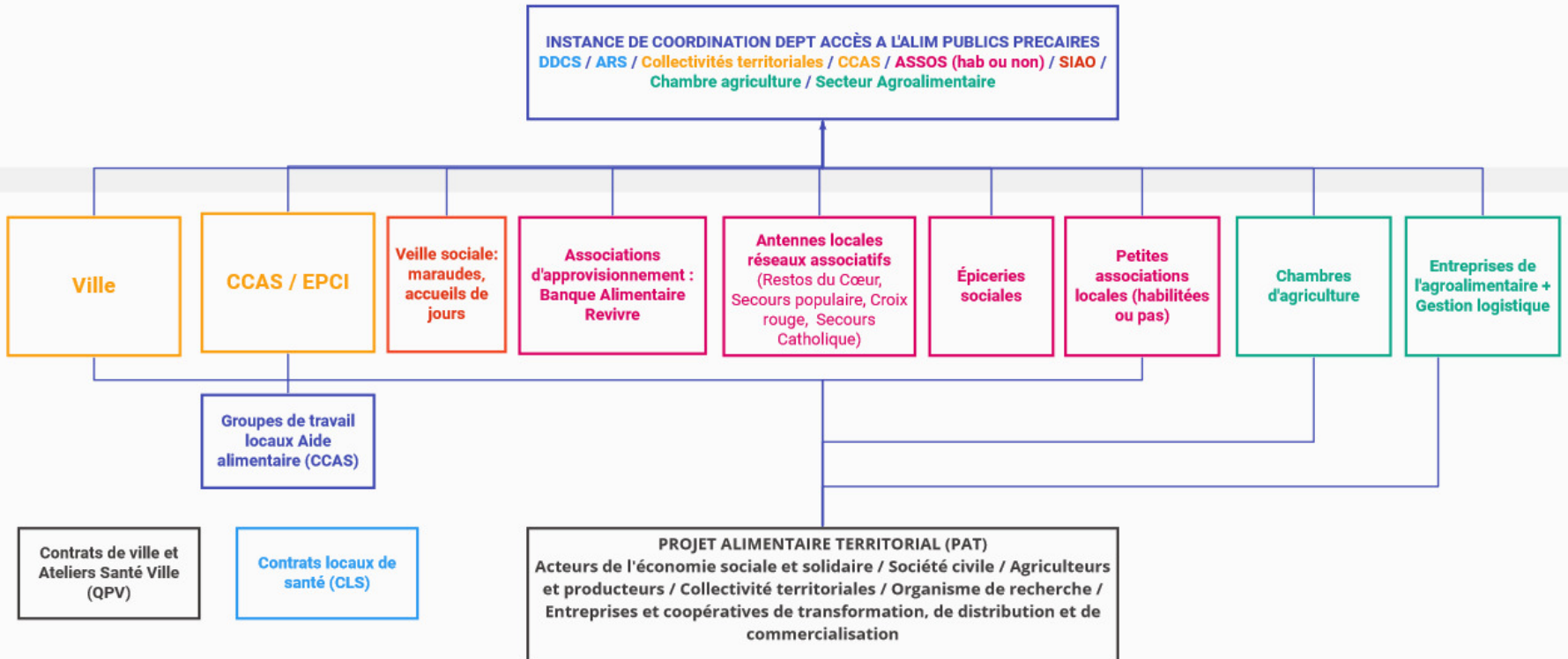
RISQUE : que l'aide alimentaire soit conçue comme un « débouché » pour les invendus de la grande distribution et non pas comme un dépannage d'urgence ou une « porte d'entrée » vers l'accompagnement social

Politique de lutte contre la précarité alimentaire : des champs d'intervention et une complémentarité à clarifier



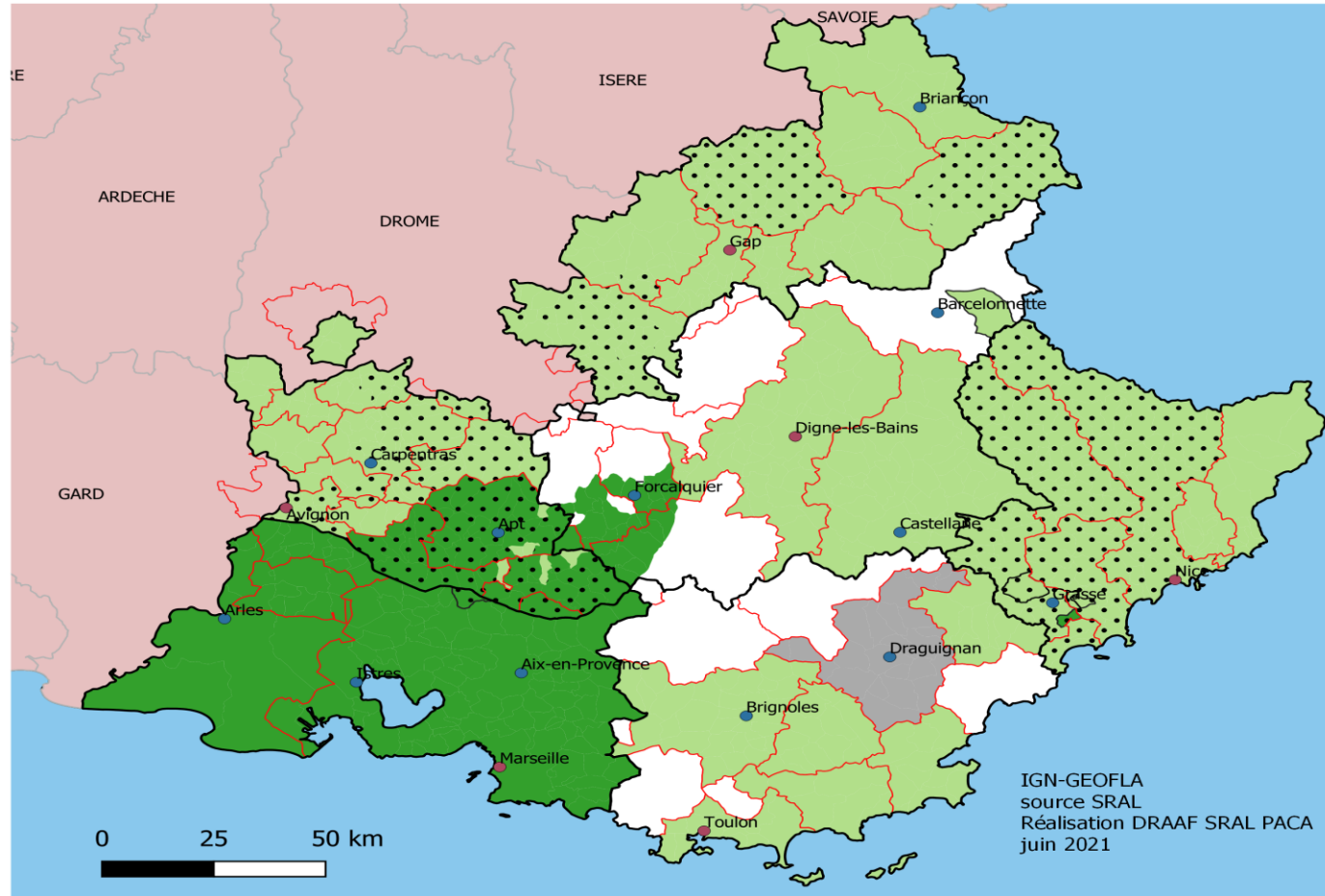
Composition de l'instance départementale selon instruction 2 juillet

ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE AU NIVEAU INFRADEPARTEMENTAL



Projets alimentaires territoriaux en Provence Alpes Côte d'Azur

- 3 PAT en action, reconnus niveau 2 :
Métropole Aix Marseille PETR Pays Arles
PNR Luberon
Commune de Mouans Sartoux
- 24 PAT émergents, reconnus niveau 1 :
Département 05
Département 06
Département 84
Métropole Nice Côte d'Azur
Métropole Toulon Provence Méditerranée
PNR Ventoux
CA Provence Alpes Agglomération
CA Pays de Grasse
CA Sophia Antipolis
CA Cannes Pays de Lérins
CA Provence Verte
CA Grand Avignon
CC Alpes Provence Verdon
CC Champsaur Valgaudemar
CC Alpes d'Azur
CC Golfe de Saint Tropez
CC Méditerranée porte des Maures
CC Coeur du Var
CC Pays de Fayence
Commune de Jausiers
Commune de Chateauneuf Grasse
Commune de Saint Vallier de Thiey
Commune d'Opio
Commune de la Roque d'Anthéron
- 3 PAT non reconnus :
CA Dracénoise
PNR Queyras
PNR Baronnies
- Territoires couverts par plusieurs PAT
- EPCI [52]



provence
alpes agglo



Projet alimentaire territorial



Cultivons
le goût d'ici

PAT 2021-2022
Des enjeux forts,
Des actions ciblées,
Une implication collective !



CALENDRIER :

Fin 2020 : Un diagnostic
=> **8 enjeux** agricoles et alimentaires

1^{er} semestre 2021 :
Une concertation, des partenaires

2^{ème} semestre 2021 :
17 actions à mettre en œuvre ensemble

Début 2022 : Arrivée d'un **stagiaire** pour accélérer la mise en œuvre des actions

Fin 2022 : **Evaluation**
=> Mise à jour des objectifs

Projet Alimentaire Territorial de l'Agglo

❖ SOUTENIR L'AGRICULTURE

Installations, transmissions, préservation et orientation du foncier agricole, diversification animale et végétale, sauvegarde du modèle d'abattoir local

❖ FACILITER LA TRANSITION VERS UNE AGRICULTURE PLUS ECOLOGIQUE

Agriculture biologique et raisonnée, HVE, promotion des pratiques agroécologiques

❖ PERMETTRE L'ACCES A UNE ALIMENTATION Saine ET LOCALE POUR TOUS

Dans les restaurants, dans la restauration collective, dans de nouveaux points de vente

❖ SE MOBILISER CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE

Fédérer les acteurs sur le territoire, favoriser l'accès aux produits locaux et de qualité dans l'aide alimentaire

❖ SOUTENIR LES CIRCUITS COURTS

Cartographie des points de vente et consommation de produits locaux et de qualité, label GEOfood pour les restaurateurs, producteurs et artisans

❖ REDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Chez les restaurateurs, les commerçants

❖ SENSIBILISER LES HABITANTS A CES ENJEUX

Via une [page facebook](#), une [page linkedin](#), des collaborations de communication



provence
alpes agglo



Projet Alimentaire Territorial



Partenaires : l'Etat (Plan de relance), la DRAAF, l'ADEME, la Région SUD et le Département

Calendrier : 2019-2023

Stage en 2019 sur la gouvernance et la demande alimentaire des habitants

Thématiques d'actions :

➤ **Education alimentaire :**

- Mise en place de carrés potagers dans les crèches intercommunales
- Interventions dans les écoles primaires et maternelles

➤ **Atteinte des objectifs de la loi EGalim pour la restauration collective :**

- Approvisionnement des restaurants collectifs en produits régionaux
- Une étude pour améliorer/développer des repas bio et/ou locaux dans les crèches et centres de loisir intercommunaux.
- Un état des lieux des différents modes de gestion des cantines des écoles primaires





Projet Alimentaire Territorial



- **Soutien à la production de produits durables et de qualité :**
 - Développement des jardins partagés
 - Protection du foncier agricole
 - Valorisation de la production agricole
- **Environnement dont la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire :**
 - Diminution du gaspillage alimentaire dans les écoles primaires
 - Diminution du gaspillage alimentaire dans les collèges
 - Une étude sur la production, la réduction et la valorisation des biodéchets (don alimentaire.)
- **Justice sociale :**
 - Un service civique en 2022 pour coordonner le don, l'accès aux jardins partagés du public précaire et des animations spécifiques en lien avec les associations locales et les services sociaux.



La question de la précarité alimentaire

Les PAT de la CCAPV (2019) et de PAA (2021) ont mis en avant un **enjeu d'accessibilité alimentaire sur leur territoire.**

= l'accès des personnes les plus vulnérables à une alimentation saine, locale, de qualité

2019 : *L'accès à l'alimentation* est un volet de la **stratégie régionale de lutte contre la pauvreté.**

- Une instance régionale (CORELUPA) et un groupe de travail régional pour réunir les acteurs qui agissent contre la précarité alimentaire en Région SUD-PACA
- Départements du 04, du 05 et du 06 sous-représentés dans cette coordination régionale.

Fin 2021 : Coopération avec la DDETSPP pour se coordonner dans le 04.

Coordination régionale

Porteurs de projet
PAT

Collectivités
territoriales

Services
départementaux et
régionaux de l'Etat

Associations d'aide
alimentaire

Epiceries sociales

Réseaux
d'agriculteurs

Porteurs de projets associatifs + acteurs
économie sociale et solidaire

Les PAT en Région SUD-PACA, et les attentes du Ministère de l'Agriculture en matière de précarité

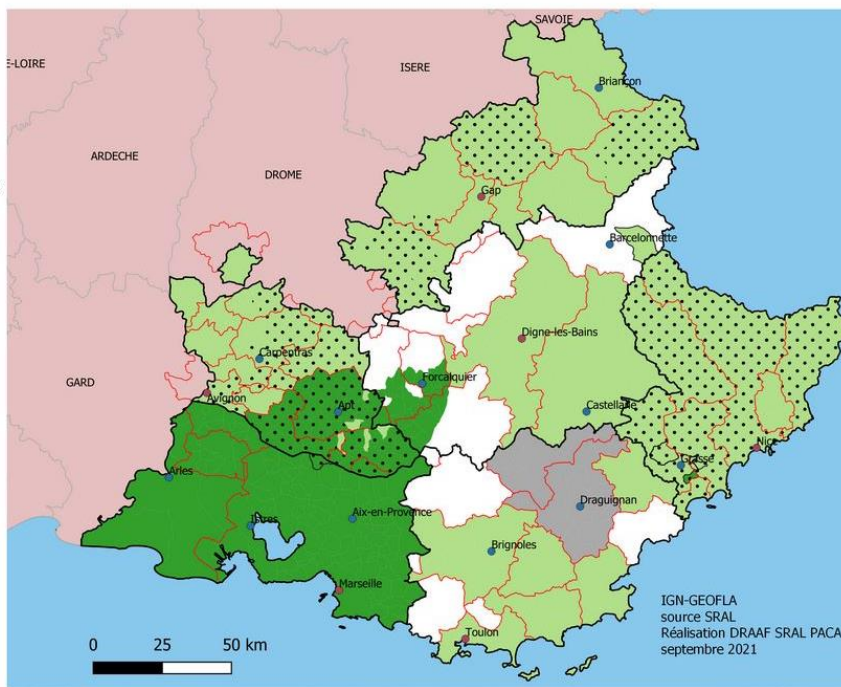
alimentaire

Projets alimentaires territoriaux en Provence Alpes Côte d'Azur
(Septembre 2021)



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

- 3 PAT en action, reconnus niveau 2 :
Métropole Aix Marseille PETR Pays Arles
PNR Luberon
Commune de Mouans Sartoux
- 24 PAT émergents, reconnus niveau 1 :
Département 05
Département 06
Département 84
Métropole Nice Côte d'Azur
Métropole Toulon Provence Méditerranée
PNR Ventoux
CA Provence Alpes Agglomération
CA Pays de Grasse
CA Sophia Antipolis
CA Cannes Pays de Léris
CA Provence Verte
CA Grand Avignon
CC Alpes Provence Verdon
CC Champsaur Valgaudemar
CC Alpes d'Azur
CC Golfe de Saint Tropez
CC Méditerranée porte des Maures
CC Cœur du Var
CC Pays de Fayence
Commune de Jausiers
Commune de Chateaufort Grasse
Commune de Saint Vallier de Thiey
Commune d'Opio
Commune de la Roque d'Anthéron
- 5 PAT en réflexion :
PNR Queyras
PNR Baronnies
CA Dracénoise
CA Riviera Française
CC Lacs et Gorges du Verdon
- Territoires couverts
par plusieurs PAT
- EPCI [52]



OBJECTIFS :

Soutenir le développement de projets permettant
l'accès des publics aux produits, frais et de qualité, en
particulier aux populations isolées ou modestes.

- ⇒ **Sensibiliser les porteurs de PAT**
Aujourd'hui, sur la trentaine de PAT de la région, la
moitié traite de la précarité alimentaire de manière
ponctuelle (diagnostic, épicerie sociale, CCAS)
- ⇒ **Continuer d'accompagner dans la connaissance**
 - de la thématique
 - des acteurs : institutions, associations,
producteurs
 - du diagnostic social territorial : impacts de la
crise, taux de pauvreté, typologies, distribution de
l'aide alimentaire

Dans les deux exemples de PAT, à ce jour



Provence Alpes Agglomération



Capitaliser sur les éléments de diagnostic pour fédérer les acteurs, en faisant émerger des besoins communs

En 2018, à Digne-les-Bains :

Aide alimentaire	Croix Rouge	Restos du Cœur	Secours Populaire
Nombre de foyers bénéficiaires	25	181	400

= environ 7,6% des ménages de la commune

Question de l'approvisionnement :

Part minoritaire de produits issus du territoire, majorité de grands réseaux de distribution.

Exemple des sources d'approvisionnement du Secours populaire :

- FEAD : Fond Européen d'aide alimentaire (75,8%)
- Banque alimentaire
- Ramasse auprès des GMS, producteurs et artisans (16%)
- Centrale d'achat des associations nationales
- Collecte départementale auprès des particuliers dans les GMS (8%)
- Achat de denrées alimentaire à divers fournisseurs

Exemple récent : achat de produits frais (pommes de terre et oignons) sur Digne.



Rôle du PAT : renforcer le lien avec le monde agricole



provence
alpes agglomération



INITIATIVES POUR L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Secours populaire
Démarches d'approvisionnement local

Point Rencontre
Conserverie anti-gaspi

A Fleur de Pierre
Jardins partagés dans quartiers précaires

Gourmandigne
ESS, partenariats avec des producteurs locaux

Epicetou
ESS itinérante à destination des publics éloignés

CAF / Mutualité Sociale Agricole
Paniers solidaires

Attentes et besoins exprimés :

- **Approvisionnement local**
Partenariat avec agriculteurs pour glanage, redistribution du surplus, tarifs préférentiels, ...
Partenariat avec les commerces locaux pour circuits de ramasse
- **Education** (alimentaire, nutritive)
- **Coordination** (logistique, financière, administrative)

Source : réunion de travail CAF / CCAS Digne-les-Bains, PAA, 18 octobre 2021

Source : Diagnostic de l'offre alimentaire, 2020





Projet Alimentaire Territorial

Volet Justice sociale



➤ Objectifs du service civique :

Phase 1 : Etat des lieux

- Recensement et cartographie des acteurs (assos, CCAS, etc) de l'aide alimentaire et de leurs caractéristiques (type de distribution, conditions d'accès, etc)
- Connaissance du public précaire et de la spécificité de la pauvreté sur notre territoire (pauvreté cachée, interconnaissance pesante, accès à l'alimentation, etc)
- Inventaire des sources de denrées valorisables pour le don (offre agricole, GMS, etc)

Phase 2 : Définition des besoins et propositions d'actions

- Connaître les besoins et les attentes des associations mais aussi des bénéficiaires
- Déterminer des actions pertinentes en lien avec les besoins soulevés (ateliers spécifiques, jardins partagés, financement de camions itinérants, etc)
- Déterminer des améliorations à partir des initiatives déjà existantes (amélioration des paniers et/ou du choix, plus d'intimité, financement de camion réfrigéré, etc)
- Déterminer le besoin de financements et trouver des financements

Phase 3 : Mise en place des actions